

Communiqué de presse
Octobre 2023



Inauguration à Annecy le jeudi 19 octobre à 18h30

Viagimmo, premier réseau de franchise dédié au viager, ouvre une nouvelle antenne à Annecy avec à sa tête la directrice de l'agence de Thonon-Les-Bains

Créé en 2017 aux Sables-d'Olonne, Viagimmo, 1^{er} Réseau national d'agences immobilières spécialisées en viager (libre ou occupé), vente à terme et vente en nue-propriété, poursuit son expansion en ouvrant une nouvelle agence à Annecy. Celle-ci est dirigée par Lucie Marcos, déjà directrice de l'agence Viagimmo de Thonon-les-Bains. Retour sur son parcours.

Ancienne pompier volontaire, Lucie Marcos, 36 ans, est titulaire d'une formation en ingénierie en qualité, sécurité environnementale, ainsi que d'un diplôme de master en droit, économie et gestion. Avant de se lancer dans le secteur de l'immobilier, elle a consacré plus de dix ans de sa carrière à travailler dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique. Elle a occupé des postes clés liés au respect des normes d'hygiène et de sécurité, tout en étant responsable des certifications ISO 9001 au sein d'une entreprise de conditionnement.



Les manifestations contre la réforme des retraites de décembre 2019 ont déclenché chez elle une volonté d'agir face aux défis financiers rencontrés par les seniors. Cette prise de conscience l'a amenée à réfléchir à la question du bien-vieillir, qui l'a conduite à considérer les solutions que présente le viager. Convaincue de la pertinence de ce dispositif, Lucie Marcos a décidé de changer de cap professionnel. Guidée par une forte envie d'entreprendre et ayant trouvé un véritable motif pour sa reconversion, elle a rejoint le réseau Viagimmo en 2021 en ouvrant sa propre agence à Thonon-les-Bains. Elle ouvre aujourd'hui une antenne à Annecy, située à 75 km au sud-ouest de Thonon-les-Bains.

« Depuis que j'ai ouvert ma première agence Viagimmo, les conditions d'accès à la propriété se sont malheureusement durcies et l'inflation impacte le pouvoir d'achat de nombreux ménages. Dans le contexte socio-économique actuel, le viager apporte de vraies réponses. Ces solutions, mises en perspectives par la conjoncture actuelle, expliquent la demande de plus en plus forte de la part des vendeurs, comme des acquéreurs de recourir au viager. Ce constat m'a poussée à étendre mon périmètre d'intervention et de couvrir plus largement le département de la Haute-Savoie en ouvrant une seconde agence. »

Le Réseau Viagimmo accompagne et forme les candidats souhaitant se spécialiser en viager immobilier, vente à terme et démembrement sous son contrat de Franchise. Sa fondatrice, Sophie Richard, elle-même juriste, agent immobilier et viagériste aux Sables-d'Olonne, a transposé son modèle économique local à l'échelle nationale. Le Réseau est déjà présent, entre autres, à Nantes,

Contact Presse Galivel & Associés

Doriane Fougères – Carol Galivel - 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63

galivel@galivel.com – www.galivel.com

Paris, Orléans, Saint-Malo, Vannes, Tours, Thonon-les-Bains, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Toulouse, Rennes, Lyon, Cannes, Marseille... ainsi que dans les DROM-COM.

Inauguration de l'agence Viagimmo Annecy

Jeudi 19 octobre à 18h30

A l'agence Viagimmo Annecy, Place des Romains, 8, rue Cécile Vogt Mugnier, 74000 Annecy

04 50 08 63 89 - annecy@viagimmo.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 18h – le samedi sur rendez-vous

À propos de VIAGIMMO

Viagimmo, 1^{er} Réseau de franchise de France, accompagne les professionnels souhaitant se spécialiser dans la transaction viagère, la vente à terme et la nue-propriété. Sa fondatrice, Sophie Richard, juriste spécialiste en Droit Immobilier, crée ensuite son agence immobilière en 2012 aux Sables-d'Olonne puis choisit de se spécialiser 100% viager en 2015.

Très rapidement, son chiffre d'affaires est multiplié par 3 : la conquête de ce marché tient ses promesses. Entrepreneur dans l'âme, elle transpose son modèle économique local à l'échelle nationale en 2017. Les premières années sous contrat de Licence de Marque, le réseau évolue en Contrat de Franchise le 1er janvier 2022.

En constante progression en France, le viager est un dispositif de vente immobilière attractif à la fois pour les seniors désireux d'augmenter leurs revenus, tout en restant ou non à leur domicile ; et pour les personnes souhaitant réaliser un investissement immobilier (viager occupé) ou l'achat de leur résidence principale à moindre coût (viager libre).

Viagimmo propose également des transactions en vente à terme, alternative à la vente traditionnelle. Ce dispositif permet aux vendeurs trop jeunes pour vendre en viager, de percevoir une mensualité indexée non imposable, complétant leur revenu habituel.

Site Internet : <http://www.viagimmo.fr/>

Contact Presse **Galivel & Associés**

Doriane Fougères – Carol Galivel - 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63

galivel@galivel.com – www.galivel.com